

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	13^{ème}
Nom de site	RUE CLISSON	Numéro	753544
Adresse du site	12, rue Jean Sébastien Bach	Hauteur	R+9 (29,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur l'antenne inactive.		
Complément d'info	Deux antennes sur un azimut		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	07/02/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/11/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	23/01/2021

Historique et contexte	Mise en service de l'antenne inactive précédemment installée
------------------------	---

Objet de la demande

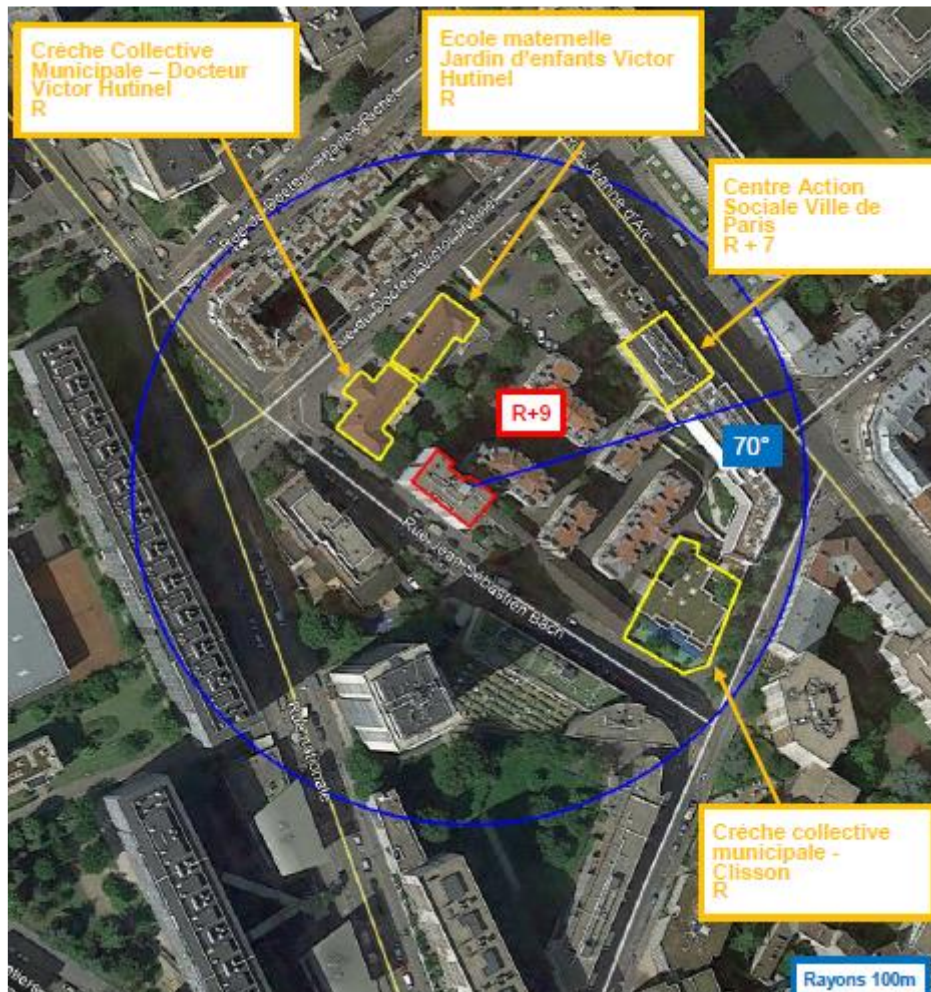
Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers l'azimut 70°.		
Distance des ouvrants	Fenêtre à 3,81 m	Vis-à-vis (25m)	R + 6 (24 m)
Estimation	2G/3G/4G : 70° < 5V/m 5G : 70° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	32,70 m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 1 antenne panneaux existante azimut 70° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 1 antenne panneaux activée en 5G pour les mêmes azimuts.		
Intégration antennaire	Aucune modification		
Zone technique	Aucune modification		

Date :		Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/>
		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole maternelle / Jardin d'enfants Victor Hutinel – BAT PETITE ENFANCE – Accueil de jeunes enfants	5-7, Rue du Docteur Victor Hutinel 75013 PARIS	6m	NON	20m	0,33 V/m
Centre Action Sociale Ville de paris	63, Rue Jeanne d'Arc 75013 PARIS	22m	Oui	62m	0,31 V/m
Crèche – BAT PETITE ENFANCE – Accueil de jeunes enfants	58, Rue Clisson 75013 PARIS	6m	NON	63m	0,94 V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



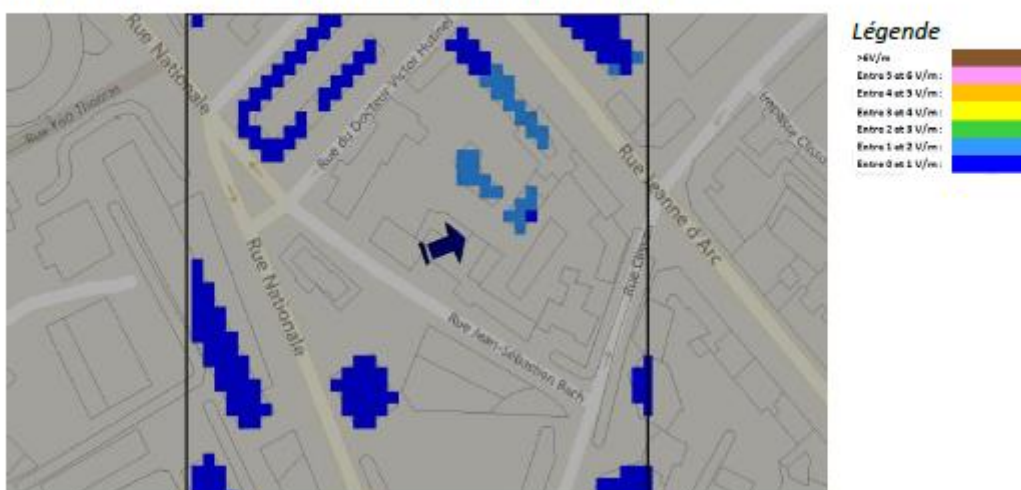
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	<i>Azimut 70°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>22.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



	<i>Azimut 70°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 1 et 2 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>22.5 m</i>

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 70°

